



PROGRAMME 2012 - 2014

D'APPUI TECHNIQUE A LA FILIERE

VEAU SOUS LA MÈRE LABEL ROUGE



SOMMAIRE DU DOSSIER

A – RAPPEL DE LA PROBLEMATIQUE « QUALITE DU PRODUIT » ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME

- 1) Un écart croissant entre la qualité des veaux produits par les éleveurs et la demande des opérateurs de la filière (abatteurs, distributeurs)
- 2) Comment abordons-nous et traitons-nous cette problématique d'un niveau et d'une homogénéité insuffisants de la qualité des veaux produits ?
- 3) Avec quels résultats concrets attendus ?

B – BILAN 2012 DU PROGRAMME D'APPUI TECHNIQUE (ANNEE 1)

- 1) Avancement des étapes de la démarche méthodologique d'appui technique
- 2) Actions d'animation collective du programme organisées par les O.P. et l'A.V.S.L.M.
- 3) Résultats de la 1^{ère} année (2012) du programme d'appui technique (avec comparaison à l'année 2011)
 - a) Amélioration des composantes de la qualité proprement dite
 - b) Premières retombées positives sur la filière (veaux labellisables et labellisés)
 - c) Premières retombées sur l'amélioration globale de la valeur ajoutée et du produit d'activité des éleveurs

C – OBJECTIFS DU PROGRAMME D'APPUI TECHNIQUE POUR LES ANNEES 2013 ET 2014

**PROGRAMME 2012 – 2014 D'APPUI TECHNIQUE SPECIFIQUE
A LA FILIERE VEAU SOUS LA MERE LABEL ROUGE
OPERATION OBJECTIF QUALITE DU PRODUIT**

**A – RAPPEL DE LA PROBLEMATIQUE « QUALITE DU PRODUIT »
ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME**

1) Un écart croissant entre la qualité des veaux produits par les éleveurs et la demande des opérateurs de la filière (abatteurs, distributeurs)

La viande de veau fermier élevé sous la mère Label Rouge est aujourd'hui bien reconnue et bien ancrée sur le segment « haut de gamme » de la viande de veau de boucherie. Sa part de marché représente actuellement 6 % du volume total de viande de veau consommée en France après avoir accusé une régression significative depuis le début des années 2000. Ainsi, le nombre de points de vente engagés en démarche Label Rouge qui avoisinait les 1300 à la fin 2002 s'est érodé de plus de 25 % sur les 10 dernières années. La tendance générale des distributeurs à se démobiliser par rapport aux signes officiels de qualité dans un contexte d'éloignement des dernières grandes crises sanitaires explique en partie cette perte de points de vente, mais en partie seulement. **Notre filière a perdu des points de vente également et surtout à cause des difficultés croissantes que rencontrent nos organisations de producteurs et nos abatteurs à approvisionner correctement et régulièrement la filière non seulement en quantité mais aussi en qualité de carcasses labellisées.**

Or, sur le plan de la qualité du produit, aucune action d'accompagnement technique à l'amélioration de la qualité des veaux produits de grande ampleur n'a été mise en œuvre sur le terrain jusqu'à cette année 2012. Bien que les conditions financières d'incitation des éleveurs à produire de la qualité existent dans cette filière plus que dans beaucoup d'autres (prix à la production attractifs pour les veaux de qualité, primes spécifiques aux veaux labellisables et labellisés mis sur le marché), elles ne suffisent pas à elles seules à tirer comme il le faudrait la qualité du produit vers le haut. Ce qui manque précisément, c'est un appui technique spécifiquement consacré à l'amélioration de cette qualité qui, au demeurant, est complexe à maîtriser car son déterminisme est multifactoriel. Ainsi, beaucoup de producteurs se plaignent des difficultés techniques qu'ils ont à produire avec une régularité sans faille les veaux de qualité élevée demandés par les abatteurs et les distributeurs ..., des distributeurs qui sont devenus de plus en plus exigeants et souvent même intransigeants depuis une quinzaine d'années sur la qualité des carcasses fournies. D'où le décalage de plus en plus affirmé que nous observons entre la qualité produite et la qualité demandée.

EN RESUME :

La production de veaux de bonne et de très bonne qualités devient, un peu plus chaque année, le facteur limitant de l'approvisionnement satisfaisant de notre marché et de la mise sous contrat Label Rouge de nouveaux points de vente par nos abatteurs-expéditeurs. Il est donc devenu urgent d'encourager très fortement nos éleveurs, en les aidant techniquement à tirer vers le haut la qualité des veaux qu'ils produisent et à améliorer, par là même, l'homogénéité de cette qualité.

2) Comment abordons-nous et traitons-nous cette problématique d'un niveau et d'une homogénéité insuffisants de la qualité des veaux produits ?

L'approche de terrain que nous avons retenue comporte les deux volets complémentaires suivants conduits en parallèle et étroitement imbriqués :

- **une sensibilisation et une incitation forte des éleveurs à la nécessité d'améliorer la qualité de leurs veaux et l'homogénéité de cette qualité.**

C'est un volet à concevoir de manière collective au travers d'actions de communication écrite (ex : articles et reportages), orale (réunions d'échanges techniques) et visuelle (journées et visites de terrain) à l'intention des éleveurs et à conduire par les organisations de producteurs et leurs techniciens avec une implication obligatoire des opérateurs de l'aval de la filière (abatteurs et distributeurs),

- **un appui technique individuel (à la carte) de chaque éleveur pour l'amélioration de la qualité et de l'homogénéité de ses veaux.**

Il s'agit d'aider individuellement chaque éleveur à faire progresser le niveau de la qualité d'ensemble des veaux produits dans son élevage en s'appuyant sur l'analyse technique approfondie de la situation qui aura été préalablement effectuée. Pour ce faire, les techniciens reprennent la démarche de terrain en trois temps qu'ils ont déjà adoptée lors des programmes d'appui technique « Désaisonnement » et « Travail'Ve », à savoir :

- Analyse-diagnostic de la situation de départ,
- Elaboration d'un plan d'amélioration de la situation,
- Mise en œuvre et suivi de ce plan d'amélioration.

3) Avec quels résultats concrets attendus ?

L'objectif visé est de combler dans un délai de 3 à 5 ans l'écart de niveau / hétérogénéité de qualité produite sur les 4 composantes « Poids/Couleur/ Conformation/État d'engraissement », par rapport aux exigences globales de nos points de vente Label Rouge. Cet écart concerne 35 % des veaux actuellement livrés par les éleveurs. Des efforts absolument prioritaires doivent être portés sur l'amélioration et l'homogénéisation des composantes « Couleur de la viande » et « Etat d'engraissement ».

Très concrètement, et par rapport à l'éventail de qualité produite actuellement, il s'agit globalement (voir Annexe 1) :

- en couleur de viande, de faire évoluer les 3/4 des veaux classés 2 (rosé clair) et 3 (rosé) vers les classes 1 (rosé très clair) et surtout 0 (blanc),
- en conformation bouchère, de faire progresser les 2/3 des 15 % de veaux classés actuellement R⁻, R⁰ ou O (qui sont en majorité des veaux issus de mères de races laitières ayant vocation de « tantes »), vers les classes et sous classes U et R⁺,
- en état d'engraissement, de faire progresser les 2/3 des 15 % de veaux classés 1 (maigre) et des 45 % de veaux classés 2 (ciré) vers la classe 3 (couvert),
- en poids de carcasse, d'amener les éleveurs qui produisent des veaux trop lourds (15 % de veaux à poids de carcasse > 160 kg), qui trouvent difficilement preneurs auprès de nos points de vente Label Rouge à alléger ces veaux.

B – BILAN 2012 DU PROGRAMME D'APPUI TECHNIQUE (ANNEE 1)

1) Avancement des étapes de la démarche méthodologique d'appui technique

A la fin de l'année 2012, l'état des lieux du programme est le suivant (voir Annexes 2 et 3) :

- **21 organisations de producteurs** se sont engagées dans le programme
- **41 techniciens** salariés de ces O.P. sont impliqués dans le programme soit à temps plein, soit le plus souvent à temps partiel, **pour un total de 19,50 ETP**
- **1413 éleveurs** ont été bénéficiaires du programme d'appui technique durant l'année, soit une moyenne de **35 éleveurs par technicien mobilisé et de 73 éleveurs par ETP** :
 - **pour la quasi-totalité des élevages**, la phase 1 (analyse-diagnostic de la situation de départ) est achevée et la phase 2 (étude du plan d'amélioration de la situation) est démarrée
 - **pour 1300 élevages**, la mise en œuvre du plan d'amélioration est amorcée ou est sur le point de démarrer
 - **pour 23 élevages seulement**, la réalisation du plan d'amélioration est achevée.

2) Actions d'animation collective du programme organisées par les O.P. et l'A.V.S.L.M. (voir Annexes 3 et 4)

Les 21 O.P. ont organisé, avec le concours de l'Association Le Veau Sous La Mère, des actions d'animation collective du programme en parallèle de l'appui technique individuel aux éleveurs. Les actions collectives de loin les plus fréquentes à l'intention des éleveurs ont été :

- . **des rencontres qualité en abattoir**, avec présentation de carcasses de qualité différente stockées dans les chambres froides en vue de montrer de visu aux éleveurs les niveaux respectifs de classement de la couleur de viande, de la conformation bouchère et de l'état d'engraissement des carcasses de leurs veaux,
- . **des réunions techniques dans des élevages** maîtrisant bien ou, au contraire, maîtrisant mal la qualité de leurs veaux, en faisant ressortir à chaque fois les facteurs importants de cette maîtrise. Des abatteurs et/ou des bouchers ont été invités à participer à ces réunions. Le film et le diaporama « La qualité en veau sous la mère », réalisés par l'Association Le Veau Sous La Mère, ont été présentés à chaque fois aux éleveurs, avec l'accompagnement de panneaux pédagogiques sur ce thème,
- . **des articles et reportages techniques sur la qualité** diffusés dans les bulletins de liaison des O.P., dans la revue « Veau Sous La Mère Actualités » de l'Association Le Veau Sous La Mère et dans la presse agricole départementale.

Tous les éleveurs engagés dans l'appui technique ont été touchés par une ou plusieurs de ces actions d'animation collective, mais également l'ensemble des 4300 éleveurs de veaux sous la mère engagés dans le cahier des charges Label Rouge.

3) Résultats de la 1^{ère} année (2012) du programme d'appui technique (avec comparaison à l'année 2011)

On ne peut pas attendre de résultats spectaculaires de cette 1^{ère} année du programme d'amélioration de la qualité des veaux sous la mère produits pour les deux raisons suivantes :

- dans les élevages où leur mise en œuvre est en cours, les plans d'amélioration n'ont démarré au mieux qu'au second semestre et, plus souvent, à l'automne 2012,
- beaucoup de facteurs d'amélioration de la qualité demandent de nombreux mois de délai avant d'exprimer concrètement leurs effets. C'est le cas notamment pour beaucoup de facteurs influant sur la conformation bouchère ou l'état d'engraissement des veaux.

Toutefois, bon nombre de techniciens ont déjà enregistré des effets d'ensemble significatifs de leurs plans d'amélioration. Il faut préciser à ce propos qu'un certain nombre d'O.P. engagées dans ce programme n'a pas attendu l'année 2012 pour démarrer un appui technique dans les élevages sur cette thématique.

Voici une synthèse de premiers résultats obtenus en fin d'année 2012 (Voir Annexe 5).

a) Au niveau de l'amélioration des composantes de la qualité proprement dite

- . **poids de carcasse** : 586 éleveurs (soit 41 % des élevages en appui technique) ont augmenté en 2012 leur nombre de veaux produits dans la gamme de poids [120 - 160 kg]. Le bilan global sur l'ensemble des 1413 éleveurs suivis en appui technique est de +544 veaux dans cette gamme (2012/2011),
- . **couleur de viande** : 640 éleveurs (soit 45 % des élevages suivis) ont amélioré cette composante de la qualité en moyenne sur l'ensemble de leurs veaux produits en 2012. Le bilan global provisoire sur l'ensemble des 1413 éleveurs suivis en appui technique est de +866 veaux meilleurs (2012/2011),
- . **conformation bouchère** : une progression moyenne de cette composante de la qualité a été enregistrée chez 528 éleveurs (soit 37 % des élevages suivis) pour un nombre global de +692 veaux meilleurs sur l'ensemble des 1413 éleveurs en appui technique (2012/2011),
- . **état d'engraissement** : 472 éleveurs (soit 33 % des élevages suivis) ont amélioré en 2012 cette 4^{ème} composante de la qualité des veaux livrés, pour un total de +242 veaux meilleurs (2012/2011). C'est sur cette composante de la qualité que la progression est la moins nette et semble la plus laborieuse,
- . **homogénéité de la qualité des veaux produits** : au travers de l'amélioration moyenne d'une ou de plusieurs des composantes de la qualité, 619 éleveurs (soit 44 % des éleveurs suivis) ont amélioré l'homogénéité de la qualité produite, exprimée en accroissement du taux de veaux labellisables de leur élevage (+1 %).

b) Au niveau des premières retombées positives sur la filière (veaux labellisables et labellisés)

A côté des 619 éleveurs qui ont accru en 2012 leur taux de veaux labellisables, 580 (soit 41 % des éleveurs en appui technique) ont déjà accru leur nombre et/ou leur taux de veaux labellisés en 2013, et ce ne sont pas exactement les mêmes que ceux qui ont augmenté le taux de veaux labellisables. Globalement, sur l'ensemble des 1413 éleveurs suivis en appui technique, la progression provisoire s'élève à :

- +219 veaux labellisables (+1 %)
- +409 veaux labellisés (+2.5 %).

c) Au niveau des premières retombées sur l'amélioration globale du produit

Seules 8 organisations de producteurs sur 21 ont estimé et renseigné la valeur ajoutée supplémentaire obtenue par la progression des taux et nombres de veaux labellisés et labellisés sur l'année 2012.

Son montant global est évalué à + 581 500 € environ pour un total de 617 élevages pris en compte dans les 8 O.P. concernées, soit un montant moyen de + 950 € environ par élevage suivi. Cependant, sur les 617 élevages, il n'y a en a que 377 (soit 61 %) qui ont bénéficié d'un supplément de valeur ajoutée (soit environ +1 500 € par élevage).

C – OBJECTIFS DU PROGRAMME QUALITE POUR LES ANNEES 2013 ET 2014

Sur les années 2013 et 2014, les objectifs que l'Association a assignés aux 21 O.P. engagées dans le programme sont les suivants :

- 1) Terminer les étapes 1 (analyses–diagnostics) et 2 (études des plans d'amélioration) dans les élevages entrés en 2012 dans lesquels ces étapes ne sont pas achevées.
- 2) Assurer un avancement efficace des plans d'amélioration dans les quelques 1400 élevages où soit il est en cours, soit il n'a pas encore été mis en œuvre.
- 3) Engager de nouveaux élevages dans l'appui technique au fur et à mesure de l'achèvement des plans d'amélioration et, par conséquent, de la libération de temps pour les techniciens.
A ce jour, au moins 200 à 300 nouveaux élevages de veaux sous la mère sont déjà annoncés à l'entrée en appui technique Qualité pour 2013 et 2014. Il s'agit d'amorcer les étapes 1 et 2 au plus vite dans ces nouveaux élevages.
- 4) Intensifier le rythme des actions d'animation collective du programme dès ce printemps 2013, l'objectif étant de maintenir un élan et une ambiance de dynamisme auprès de tous les éleveurs –y compris auprès de ceux qui ne bénéficient pas directement de l'appui technique individuel– autour de notre programme d'amélioration de la qualité des veaux produits.

Francis ROUSSEAU